

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DÉPARTEMENTALE DE L'OISE



N° 19974 GEND/RGPIC/GGD60  
du 15 juin 2012



Le colonel **LE FLOC'H**, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,

à Madame Sandrine **DRETZ**, direction départementale des territoires – service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue Jean Racine – BP 317 – 60021 BEUVAIS Cedex.

**Objet** : Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de Brasseuse (60).

**Référence** : Votre correspondance en date du 01 juin 2012.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Brasseuse, prescrit le 04 mai 2012.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de cette commune et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette révision, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.